

Mentorat, réseaux et modèles de références

- Le secteur des sciences de l'UNESCO cherche à agir sur les causes qui empêchent les femmes et les filles à poursuivre une carrière scientifique. Plusieurs initiatives visent à fournir des modèles de référence, des mentors et réseaux qui pourront conseiller et soutenir dans leur choix les jeunes femmes scientifiques. (pilote auprès de lycéennes et enseignants au Kenya)

L'égalité des genres dans l'univers scientifique n'est pas seulement une question d'équité et de droits fondamentaux, lorsque des femmes brillantes se détournent de carrières scientifiques à causes d'obstacles trop importants, c'est une perte pour l'humanité.

La recherche peut apporter des solutions aux défis du développement durable. Nous ne pouvons pas nous permettre de nous priver du potentiel des compétences et des idées de plus de la moitié de la population d'un continent.

L'égalité des genres est un moyen déterminant pour favoriser l'excellence et le renouvellement scientifique et technologique.

L'amélioration de l'égalité des genres est un facteur d'évolution positive de l'indice de développement humain, favorisant la croissance et l'emploi, et la transformation structurelle de l'Afrique.

FINANCEMENT

EXPOSÉ

d'Olivier Stintzy, Ph.D.
Associé, Groupe Edifice Capital

La mobilisation de financement adapté est sans conteste un des facteurs clefs de progrès du développement des infrastructures en Afrique. Cette question doit tout d'abord être replacée dans le contexte actuel du continent africain, à savoir celui d'un continent en profonde mutation ; nous en retiendrons 3 facteurs essentiels : la mutation démographique, l'urbanisation croissante et la constitution d'une classe moyenne. L'étude de la composition des flux de financements dans des infrastructures en Afrique montre un rôle encore prépondérant des Gouvernements et des organisations régionales africaines, et met en lumière le rôle encore faible joué par le secteur privé en termes de financement. La mise en lumière d'un besoin de financement important au-delà des sources actuelles, conduit à s'interroger sur la possibilité de mobiliser de nouvelles sources de financement, en particulier en Afrique, de manière à réduire la dépendance des Etats africains vis-à-vis de l'extérieur pour le développement des infrastructures économiques et sociales indispensables à l'émergence pérenne du continent. En conclusion, nous souhaiterons faire partager trois convictions fortes sur l'émergence africaine. Enfin, en Annexe, l'étude de cas d'une infrastructure sociale en PPP – l'*African Music Institute de Libreville* (Gabon) – permettra de mettre en lumière les principales conditions de succès d'un tel projet.

1. CONTEXTE : UN CONTINENT AFRICAIN EN TRÈS FORTE MUTATION

L'Afrique, moteur démographique mondial

Cette mutation est tout d'abord d'ordre démographique. Grâce à la forte croissance démographique que connaît l'Afrique depuis plusieurs décennies, la population du continent africain aura doublé d'ici 2050 pour dépasser les 2,5 milliards d'habitants. La population africaine sera en grande majorité une population jeune comme elle l'est déjà : les deux tiers de la population africaine n'a pas 25 ans ! La jeunesse africaine représentera 29 % de la jeunesse mondiale. Partant, cette population sera donc également en majorité composée d'actifs : 22 % de la population active mondiale sera africaine. En 2050, un homme sur quatre sera Africain (selon l'ONU). Dans le contexte d'un monde globalement « vieillissant », en particulier en Europe et en Chine, cette forte poussée démographique permet de considérer l'Afrique comme le '*moteur démographique mondial*' : cette chance pour l'Afrique présente néanmoins de nombreux enjeux auxquels les Gouvernements doivent faire face, en

particulier en termes de création d'emplois mais aussi de planification stratégique, urbaine, etc.

L'urbanisation accélérée du continent africain

Toujours à l'horizon 2050, les projections (ONU en particulier) montrent que la moitié de la population africaine vivra en milieu urbain ; compte tenu de la croissance démographique, cela signifie que l'enjeu pour l'Afrique est d'accueillir dans ses villes plus d'un milliard d'habitants. Lagos, capital économique du Nigéria, est désormais la ville la plus peuplée d'Afrique avec plus de 22 millions d'habitants, dépassant le Caire (20 millions) et Gauteng (agglomération Johannesburg-Pretoria, 14 millions). Plus de 90 villes africaines comptent plus d'un million d'habitants. Et d'ici à 2050, la population de Lagos pourrait avoir doublé... Cette urbanisation 'à marche forcée' induit de nouveaux besoins en termes de logement, d'électricité, d'aménagement urbain, de transport, d'environnement (gestion de l'eau et des déchets, pollution...), de transport urbain, etc. mais aussi de services sociaux – santé, éducation... – et de consommation. Les modes de consommation et d'alimentation en milieu urbain sont profondément différents de ceux en milieu rural, où l'auto-subsistance peut encore jouer un rôle important. D'après les estimations du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest de l'OCDE, les zones urbaines représentent déjà 50 % de la consommation alimentaire totale et 60 % du marché alimentaire dans cette région : l'accroissement démographique – conjugué à une forte urbanisation – présente donc des opportunités exponentielles pour les producteurs africains de denrées alimentaires. Ce qui apparaît comme une évidence représente cependant des enjeux considérables pour les décideurs publics en termes de planification, de définition et mise en place de stratégies d'aménagement urbain et bien entendu... de financement !

Une réflexion stratégique devant s'inscrire dans un contexte d'enjeux climatiques

Par ailleurs, cette réflexion prospective s'inscrit dans un contexte – relativement récent – de prise de conscience à l'échelle mondiale de l'absolue nécessité de la lutte contre le réchauffement climatique, comme l'ont rappelé les nombreux Chefs d'Etat participant au *One Planet Summit*, organisé à Paris le 12 décembre 2017, deux ans après la signature de l'Accord de Paris (COP 21). Les engagements des Etats à réduire les Gaz à Effet de serre (GES), promouvoir les énergies propres et renouvelables et lutter contre le réchauffement climatique sont des dimensions nouvelles et essentielles à prendre en compte : si elles offrent de

grandes opportunités de développement de nouveaux secteurs et filières de l'économie verte (telles les projets de Cités Vertes en Afrique), elles n'en constituent pas moins des contraintes fortes dans ce difficile exercice de planification sociale, économique et urbaine...

La constitution d'une classe moyenne africaine

Enfin, le troisième et dernier fait saillant du contexte africain, est celui de la constitution d'une importante *classe moyenne africaine*. Cette classe moyenne est de manière très prépondérante une population vivant en milieu urbain et se caractérise entre autres, par des revenus permettant non-seulement la satisfaction des besoins élémentaires, mais également des dépenses croissantes en matière d'éducation et de santé, et enfin par la capacité de constitution progressive d'une épargne. Cette classe moyenne est ainsi souvent considérée comme jouant un rôle moteur dans l'économie africaine. La croissance de la classe moyenne africaine induit également d'autres changements profonds : elle soutient la progression de la part de la population exerçant dans le secteur formel et donc favorise le versement de cotisations à des systèmes de sécurité sociale, caisses de retraite, voire mutuelles privées... Elle est ainsi un facteur central dans la constitution progressive d'une épargne africaine : l'Afrique est désormais le deuxième Continent qui épargne le plus au monde après l'Asie.

Ainsi, les estimations, effectuées sur 16 pays africains représentant environ 65 % du PIB du continent, indiquent que les fonds de pension africains gèrent 334 milliards de dollars (US\$)¹⁶, avec toutefois une très forte concentration (90 %) sur quatre Pays : Nigéria, Afrique du sud, Namibie et Botswana. Par ailleurs, il faut ajouter à cela les portefeuilles d'investissement des compagnies d'assurances africaines qui s'élèvent à 270 milliards de dollars¹⁷.

La constitution de cette épargne de long terme africaine offre, selon nous, une opportunité très largement inexploitée de mobilisation de capitaux pour des projets d'investissements dans les infrastructures économiques mais aussi sociales, nécessitant des financements longs. Il s'agit là d'un atout majeur du continent africain pour mobiliser, en son sein, d'importants financements et ainsi réduire sa dépendance vis-à-vis de financements extérieurs au continent.

Pour cela, il convient tout d'abord d'évaluer les besoins de financement des infrastructures en Afrique, ainsi que les financements existants.

2. INFRASTRUCTURES EN AFRIQUE : LES BESOINS ET SOURCES DE FINANCEMENT

Les besoins en investissement dans les infrastructures (énergie, transport, accès à l'eau, télécommunications, etc.) et la mise à niveau des réseaux constituent un des principaux leviers pour permettre le développement des économies africaines. Selon ICA¹⁸, l'absence d'infrastructures de qualité ralentit la croissance

des Pays de 2% et limite la productivité des entreprises jusqu'à 40%. Pour combler le déficit d'infrastructures, **\$93 Mds par an de financements** sont nécessaires à l'Afrique subsaharienne (soit 15 % du PIB). Or les **financements actuels** sont de l'ordre de **45 milliards de dollars US par an, d'où un déficit de 48 milliards de dollars US par an en moyenne**. Ils étaient toutefois de \$62 Mds en 2016 selon ICA.

Le graphique ci-dessous (ICA) présente les **financements déclarés et identifiés dans les infrastructures en Afrique en 2016**. On remarque que les Gouvernements africains sont les principaux financeurs (42 %) des infrastructures avec \$ 26,5 milliards (soit 42 % du total des financements en 2016) ; il faut ajouter à ce chiffre les financements apportés par les Banques Régionales de Développement africaines, à savoir \$2,1Mds (3,2 %). S'agissant de Pays ou groupes de Pays, le premier financeur est l'Asie avec \$9,9Mds (15,8 %, principalement la Chine) puis l'Europe (CE et Pays) avec l'Amérique du Nord, qui ont financé pour \$6,6Mds (10,5 %) et enfin le Groupe de Coordination des Donateurs Arabes (GCDA) apportant \$5,5 Mds (8,8 %). Le secteur privé ne contribuait qu'à hauteur de \$2,6Mds (soit 4,2 %) au financement des infrastructures africaines en 2016.

3. D'AUTRES SOURCES DE FINANCEMENT POSSIBLES ?

L'ensemble de ces financements laisse pourtant subsister un besoin de financement additionnel des infrastructures en Afrique s'élevant à environ \$48 milliards par an. Il convient dès lors de s'interroger sur la possibilité de mobiliser d'autres sources de financement pour combler cet 'écart', sachant que nombres de Pays africains n'ont plus la possibilité de se ré-endetter pour financer leurs infrastructures. Nous proposons d'explorer quatre pistes principales ci-dessous.

Premièrement, une partie de la solution est 'endogène' : il est en effet établi qu'environ un tiers du déficit de financement des infrastructures africaines (soit environ \$17Mds) peut être comblé par une **optimisation opérationnelle** des infrastructures, qui souvent ne fonctionnent que partiellement et pas à temps complet. Selon la Banque mondiale, cette meilleure utilisation permettrait de réduire le déficit à \$31 Mds (au lieu de \$48 Mds), soit 5 % du PIB.

L'optimisation opérationnelle nécessite également que la maintenance et l'entretien des infrastructures soient effectués régulièrement et que les investissements nécessaires de Grand Entretien Renouvellement soient budgétés dès le départ dans le cout global de l'infrastructure, ce qui représente une deuxième piste de réflexion.

Troisièmement, il convient de très sensiblement mobiliser la participation du secteur privé au financement des infrastructures en Afrique. Cela peut se faire par le biais de Partenariat Public Privé (PPP) dont on estime qu'ils pourraient financer jusqu'à 40 % du déficit 'post-optimisation' soit \$12Mds (soit 2 % du PIB). Les PPP étant des contrats dits « performantiels », le paiement par la personne publique (Etat, Collectivité...) au

16. RisCura, Bright Africa, Africa's Pension Fund Asset.

17. *Idem*.

18. Infrastructure Consortium for Africa (ICA).